

# Dossier Médical Santé Travail

## Gestion de vos données personnelles



Le Service Interprofessionnel de Santé au Travail Ouest Normandie (SIST Ouest Normandie) dispose d'un système informatique sécurisé<sup>1</sup> destiné à faciliter la gestion administrative et médicale des dossiers de santé au travail.



Les informations recueillies lors de votre visite feront l'objet d'un enregistrement informatique réservé à l'usage de votre médecin du travail et dans certains cas des professionnels de santé au travail chargé de votre suivi. Soumis au code de déontologie médicale, ces derniers sont tenus au secret de toutes les informations recueillies au cours de chacune des visites.



Sauf opposition de votre part<sup>2</sup>, votre dossier médical santé travail pourra être transmis à un autre médecin de SIST Ouest Normandie pour les besoins de votre suivi médical professionnel.



Le Service s'engage à la protection de ces données et à ne les céder à aucun organisme ou personne étrangère à ses services sans autorisation de votre part.



Votre médecin du travail se tient à votre disposition pour vous communiquer ces renseignements ainsi que toutes informations relatives à vos droits d'accès à votre Dossier Médical Santé Travail.

<sup>1</sup> Article L4624-8 du Code du Travail

<sup>2</sup> Art. R. 4624-45-6 du Code du Travail